



Didier Guillaume
Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation

Muriel Pénicaud
Ministère du Travail

Agnes Pannier-Runacher
Ministère de l'Économie
et des Finances

Paris, le 13 mars 2019
N° 1089

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Louis-Sucre : La France parle d'une seule voix face à la restructuration engagée par le groupe Südzucker

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, et un représentant du ministère du Travail ont reçu ce matin les actionnaires allemands de Saint-Louis-Sucre, accompagnés des présidents des Régions concernées : **Xavier Bertrand** pour les Hauts-de-France, **Hervé Morin** pour la Normandie, et **Renaud Muselier** pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Face à l'annonce du groupe sucrier de vouloir fermer 3 sites en France impliquant 130 emplois directs, 160 saisonniers et plus de 2 500 planteurs, le Gouvernement a fait part de sa vive préoccupation.

La France a parlé d'une seule voix. Le Gouvernement s'est montré intransigeant avec l'entreprise quant au respect de ses obligations légales et l'accompagnement des planteurs comme des salariés.

Le Gouvernement a demandé aux dirigeants du groupe Südzucker de considérer toutes les options pour maintenir une activité industrielle sur ces sites, et notamment d'envisager leur cession si des projets de reprise crédibles devaient émerger.

Il n'est pas acceptable que notre pays subisse une restructuration brutale et non concertée, et supporte l'essentiel de la restructuration envisagée par Südzucker.

Aussi, l'État et les Régions ont demandé au groupe allemand de revoir son projet et d'ouvrir les négociations avec l'ensemble de la filière.

Face à cette situation de crise pour le secteur sucrier, une réunion avec les parlementaires concernés s'est tenue à l'issue de cet entretien pour afficher la mobilisation des pouvoirs publics afin que personne ne reste au bord de la route et pour garantir la compétitivité et la viabilité de la filière betterave.

Contacts presse

Cabinet de Didier Guillaume

01 49 55 59 74

- cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Cabinet de Muriel Pénicaud

01 49 55 32 21

- sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

Cabinet d'Agnes Pannier-Runacher

01 53 18 44 38

- presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr